



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA) se réjouit de voir une Stratégie Nationale pour l'Architecture ambitieuse et ancrée dans les territoires

Les 30 mesures détaillées dans cette nouvelle stratégie sont concrètes et positionnent l'architecture comme porteuse de solutions, comme un écho aux actions de l'Ordre des architectes autour du thème : « L'architecture comme solution »

Parmi les mesures de cette stratégie, le Conseil national retrouve un certain nombre des mesures qu'il porte, telles que Renforcer l'accompagnement en ingénierie auprès des acteurs locaux. Le dispositif « 1 maire 1 architecte » que l'Ordre met ainsi à la disposition des élus locaux, dont l'objectif est de leur proposer conseil et ingénierie, trouve ainsi un écho positif.

Autre mesure de cette stratégie : Territorialiser la SNA et l'adapter aux contextes régionaux.

L'Ordre, fort de ses 17 conseils régionaux, représente les 30 000 architectes inscrits, garants de l'intérêt général et s'engage à lutter contre les déserts architecturaux que l'observatoire du CNOA, Archigraphie, pointait déjà dans son édition 2022.

La ministre a également rappelé l'importance de former les architectes qui feront la ville de demain. Elle a annoncé la création d'une nouvelle école nationale supérieure d'architecture dans l'île de la Réunion, afin de mieux recouvrir les besoins architecturaux des Outre-mer. Le CNOA l'appelait de ses vœux depuis plusieurs années et se réjouit qu'elle voit enfin le jour. L'évolution de l'enseignement supérieur et la recherche à travers un cadre de formation renouvelé va dans le bon sens.

Enfin, la ministre pointe la nécessité de protéger les territoires en précisant que les projets de réhabilitation, quels qu'ils soient, fassent l'objet de projets architecturaux conçus par des architectes.

Le CNOA est prêt à accompagner le déploiement de cette stratégie aux côtés des services du ministère de la Culture et de la ministre.